

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 53-429-1932 Interdictions de séjour.

n° 53-429-1932

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 12 août 1932
Numéro JO n° 429 du 31/08/1932	Date du numéro 31 août 1932

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis et dépendances est interdit, pendant deux ans, pour compter du 12 janvier 1933.
date de sa libération. au nommé Youssouf Doalé.